Resp. client: N° commande N° client: 154594 Pers.cont.: Tél.: -

Fax: -GSM: e-mail:

ProKo.: LS01 N° rapport: 6396143 N° rapp. prov.:





Date: 06/12/2024

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT

(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie

(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 521 AKOPIAN KARO

Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: pa Adresse: pa Adresse:

Installat. / respons. travaux: Nom:

T.V.A.: BE0849138196 NON

Adresse installation: BIERGES 1301 unité d'habitation Cabine HT - privée:

Type installation: Appareil/Install. ID:

Compteur: 92324254 Compteur nuit: EAN nr.: pa Gestionn. Rés.: ORES

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.

Type: visite de contrôle (chap. 6.5)

Date installation: ■ avant 01/10/1981 ■ entre 01/10/1981 et 01/06/2020 □ entre 01/06/2020 et 01/06/2023 □ dès 01/06/2023

Dérogations: partie 8 du livre 1: appliqué et point 1 du sous-section 6.5.8.1: appliqué

Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/12/2049

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.

Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les

cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau souterrain Fourreau: pas placé Plaque d'isolat .: absente

Tension nominal: 3N400V Protection max.: 40A Protection princip.: aut. 4p Interr. princip.: interr. diff. général

32A

Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm² Câble de raccordement au réseau: type câble: nombre conduct .: section: - mm²

accessibilité : en ordre Prise de terre genre: individuelle Électrode de terre: section: 16 mm² tvpe: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 40A/30mA Interrupteur Diff.:

références: -Schéma unifiliaire et plan de position: pas d'applic.

Exécutée conform. aux schémas et plan: État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre en ordre

☐ piscine Installations spéciaux: □ photovoltaïque □ sauna ☐ aliment. véhic. électrique П-

 $\hfill\Box$ chauffage central Ne sont pas encore ☐ cuisine □ salle de bains □ compteur de gaz □ compteur d'eau

placés: □ principale - □ supplémentaire liaison équipotentielle ☐ luminaires

Nombre de tableaux: Nombre de circuits terminaux, incl. réserve:

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 0,55 MOhm Résistance de dispersion: 28,3 Ohm

Bouton d'essai diff.: Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre

Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant

1/2

l	Néant

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

> Pour le Directeur Technique, Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions reglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf